
AFG-CH – CIE 1 des apprenti-e-s géomaticien-ne-s selon la nouvelle Orfo | Ordinateur portable

Von secretariat@afg-ch.ch <secretariat@afg-ch.ch>
Datum Do, 24.07.2025 14:14
An Secrétariat de l'AFG-CH <secretariat@afg-ch.ch>
Cc Vincent ANTILLE <vincent.antille@admin.vs.ch>

Destinataires : formatrices et formateurs en entreprise

Madame, Monsieur,

Une cinquantaine de jeunes de Suisse romande se lancent cette année dans le métier de géomaticienne ou de géomaticien, entamant ainsi leur première année d'apprentissage. Cette volée 2025-2026 suivra l'apprentissage selon la nouvelle Ordonnance sur la formation professionnelle (Orfo) ainsi que le nouveau plan de formation.

Dans le cadre de la formation, nous souhaitons tirer pleinement parti de la digitalisation. Comme annoncé dans notre newsletter du 28 juin 2024 ([lien](#), rubrique « Réforme – Travaux de mise en œuvre pour le lieu de formation CIE »), **les apprenti-e-s suivant la formation révisée devront être munis d'un ordinateur portable lors des CIE** (Bring Your Own Device « BYOD »).

Un groupe de travail est chargé de la mise en œuvre du CIE 1 en Suisse romande, conformément au « Programme de formation CIE » national. Il a défini les **spécifications techniques requises** pour garantir le bon déroulement des cours :

- **Caractéristiques techniques**
 - Mémoire vive : 32 Go RAM
 - Système d'exploitation : Windows 11
 - Carte graphique dédiée (GPU indépendant), compatible DirectX 12 et OpenGL 4.5
 - Taille de l'écran : 15 ou 16 pouces
- **Droit administrateur**
 - Possibilité d'installer des logiciels (logiciels sous licence étudiante fournis par l'AFG-CH)
 - > les informations complémentaires seront communiquées avec la convocation au CIE.

L'AFG-CH vous invite à soutenir votre apprenti-e dans l'acquisition de l'ordinateur portable nécessaire, notamment en lui transmettant ces informations dès le début de son apprentissage. Ces informations seront également rappelées aux apprenti-e-s par l'AFG-CH avant le début des cours.

Selon le tableau de coordination des lieux de formation, disponible sur notre site web sous la rubrique « Documents de mise en œuvre » ([lien](#)), le CIE 1 se déroulera à la fin du premier semestre de la formation (appliquer le filtre « année d'apprentissage » = 1 et trier par « séquence d'apprentissage »).

Pour toute question relative à la réforme, vous pouvez contacter Vincent Antille, président de la commission DP&Q et responsable de la réforme ([mail](#)). Pour toute question concernant l'organisation des CIE, merci de vous adresser au secrétariat ([mail](#)).

Nous vous remercions sincèrement pour votre engagement en faveur de la relève professionnelle et vous souhaitons beaucoup de succès dans votre mission de formatrice ou formateur en entreprise

durant la nouvelle année scolaire.

Nous vous souhaitons également une agréable période estivale et vous adressons nos meilleures salutations.

Association faîtière Géomaticiens / Géomaticiennes Suisse (AFG-CH)

Daniela Glauser, Coordinatrice administrative CIE

Association faîtière Géomaticiens / Géomaticiennes Suisse (AFG-CH)

Trägerverein Geomatiker/-in Schweiz (TVG-CH)

Associazione mantello Geomatica/o Svizzera (AMG-CH)

Kapellenstrasse 14

3011 Berne

058 796 99 65

secretariat@afg-ch.ch

www.formation-geomatique.ch